

**BDO IDF**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5 365 000 euros**  
**Siège social : 7, rue du Parc de Clagny**  
**78000 VERSAILLES**  
**307 571 000 RCS VERSAILLES**

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 25 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 25 mars,  
A 9 heures 30 minutes.

Les associés de la société **BDO IDF**, société par actions simplifiée au capital de 5 365 000 euros divisé en 214 600 actions de 25 euros, se sont réunis par voie de vidéo-conférence en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation faite conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés le cas échéant.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Thierry PELAUT** en sa qualité de Directeur Général.

La société **AVALLON AUDIT (A2)**, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

**Madame Sandrine DESQUAY** et **Monsieur Olivier FRADE** membres du comité social et économique, régulièrement convoqués, sont présents.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent 214 594 actions sur les 214 594 composant le capital social.

Le Président de séance constate que l'Assemblée est valablement constituée et qu'elle peut délibérer et prendre toutes les décisions à la majorité requise.

Le Président de l'Assemblée met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés, des membres du comité social et économique et du Commissaire aux comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2024,
- le rapport de gestion du Président,
- les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2024 et quitus à la Présidente et aux Directeurs Généraux,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Présidente.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024, approuve lesdits rapports ainsi que lesdits comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 30 septembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 041 352 euros.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président et aux Directeurs Généraux de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024, s'élevant à 1 041 352 euros de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 041 352 euros
<b>En totalité à titre de dividendes</b>	

En outre, l'Assemblée Générale décide de prélever la somme de 1 604 euros sur le poste « Autres réserves » (lequel s'établira à 445 124 euros après prélèvement) pour distribuer des dividendes d'un montant global de 1 042 956 euros, **soit 4,86 euros par action**.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de **8 117 113 euros**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 042 956 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement à **compter de ce jour**.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices clos le	Dividendes	Revenu distribué éligible à la réfaction de 40 %	Revenu distribué non éligible à la réfaction de 40 %
30/09/2023	1 201 760 €	1 201 760 €	0 €
30/09/2022	1 051 540 €	1 051 540 €	0 €
30/09/2021	729 640 €	729 640 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au **JOURNAL LA LOI**, une marque de la société LEXTENSO dont le siège social est : La Grande Arche - Paroi nord - 1, Parvis de la Défense - 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre) pour accomplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et au moins un associé présent.

DocuSigned by:  
  
42568D986E334CD...  
**Thierry PELAUT**  
Président de séance

Signé par :  
  
10D87DBACFA8430...  
**Delphine CHAVINIER**  
Associée

## SAS BDO IDF

7 rue du Parc de Clagny

78000 VERSAILLES

## Etats Financiers

du 01/10/2023 au 30/09/2024

Copie certifiée  
conforme à l'original

DocuSigned by:

Thierry PELAUT

42558D98CE334CD...

## Comptes Annuels

## Compte de résultat

	30/09/2024	30/09/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	25 106 103	23 113 558	1 992 545	8,62
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>25 106 103</b>	<b>23 113 558</b>	<b>1 992 545</b>	<b>8,62</b>
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	240 380	247 946	-7 566	-3,05
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	201 927	157 500	44 427	28,21
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	990 673	924 138	66 535	7,20
Autres produits	4 450	1 689	2 761	163,51
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>	<b>26 303 153</b>	<b>24 196 885</b>	<b>2 106 268</b>	<b>8,70</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	8 864 951	7 791 067	1 073 884	13,78
Impôts, taxes et versements assimilés	321 089	365 063	-43 974	-12,05
Salaires et traitements	10 253 999	9 578 067	675 932	7,06
Charges sociales	4 625 779	4 183 185	442 594	10,58
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	172 009	166 587	5 422	3,25
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	696 058	346 202	349 856	101,06
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	117 661	60 030	57 631	96,00
Autres charges	179 548	86 543	93 006	107,47
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>25 231 094</b>	<b>22 576 743</b>	<b>2 654 350</b>	<b>11,76</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 072 060</b>	<b>1 620 142</b>	<b>-548 082</b>	<b>-33,83</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)	270 361	188 795	81 566	43,20
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 830		1 830	
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
<b>Total produits financiers (V)</b>	<b>272 190</b>	<b>188 795</b>	<b>83 396</b>	<b>44,17</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 031	19 022	9	0,05
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
<b>Total charges financières (VI)</b>	<b>19 031</b>	<b>19 022</b>	<b>9</b>	<b>0,05</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>253 159</b>	<b>169 773</b>	<b>83 387</b>	<b>49,12</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôt</b>	<b>1 325 219</b>	<b>1 789 915</b>	<b>-464 695</b>	<b>-25,96</b>

## Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	54 146	35 502	18 645	52,52
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>54 146</b>	<b>35 502</b>	<b>18 645</b>	<b>52,52</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	15 105	196	14 909	NS
Sur opérations en capital		30	-30	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.		150	-150	-100,00
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>15 105</b>	<b>376</b>	<b>14 728</b>	<b>NS</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>				
	<b>39 042</b>	<b>35 125</b>	<b>3 917</b>	<b>11,15</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	85 253	177 845	-92 592	-52,06
Impôts sur les bénéfices (X)	237 656	390 093	-152 437	-39,08
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>26 629 490</b>	<b>24 421 181</b>	<b>2 208 309</b>	<b>9,04</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>25 588 138</b>	<b>23 164 079</b>	<b>2 424 059</b>	<b>10,46</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>				
	<b>1 041 352</b>	<b>1 257 102</b>	<b>-215 750</b>	<b>-17,16</b>
<i>(a) Y compris :</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail mobilier</i>				
<i>- Redevances de crédit-bail immobilier</i>				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>				
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>				
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>	269 839	188 794	81 045	42,93
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>	12 576	15 430	-2 854	-18,50

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 966	5 661	305	305
Fonds commercial (1)	7 171 869		7 171 869	6 685 344
Autres immobilisations incorporelles	1 502 836		1 502 836	1 502 836
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 291 412	1 822 852	468 560	515 948
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	345 563		345 563	1 171 182
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	356 549		356 549	316 860
Autres immobilisations financières	209 748		209 748	184 875
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 883 943</b>	<b>1 828 513</b>	<b>10 055 430</b>	<b>10 377 350</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	7 559 172	765 473	6 793 699	5 868 706
Autres créances	1 463 305		1 463 305	794 755
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 682 998		1 682 998	2 268 418
Charges constatées d'avance (3)	175 011		175 011	178 617
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>10 880 486</b>	<b>765 473</b>	<b>10 115 012</b>	<b>9 110 497</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 764 429</b>	<b>2 593 986</b>	<b>20 170 442</b>	<b>19 487 846</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			918 568	627 050

## Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	5 365 000	5 365 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 767 489	1 767 489
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	536 500	536 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	446 728	391 386
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 041 352</b>	<b>1 257 102</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 000	41 008
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 160 069</b>	<b>9 358 484</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	35 000	18 000
Provisions pour charges	609 434	521 773
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>644 434</b>	<b>539 773</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	356 833	273 424
Emprunts et dettes financières diverses (3)	812 043	528 537
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 409 562	1 648 309
Dettes fiscales et sociales	4 522 896	4 265 352
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		22 318
Autres dettes	36 096	42 193
Produits constatés d'avance	3 228 509	2 809 457
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 365 940</b>	<b>9 589 589</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 170 442</b>	<b>19 487 846</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	679 157	669 347
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 686 782	8 920 242
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**Annexe** 

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société BDO LES ULIS Siren 443292198 a fait l'objet d'une fusion en date du 31 janvier 2024 à minuit au niveau juridique avec la société BDO IDF aux conditions définies aux articles L.236-1 et suivants du code de commerce. Cette fusion est soumise au régime de la fusion simplifiée prévue à l'article L236\_11 du code de commerce. Conformément aux dispositions de l'article L236\_4 du code de commerce, la fusion a un effet rétroactif sur le plan comptable et fiscal au 1er octobre 2023

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO IDF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 20 170 442 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 041 352 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

1 an

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : de 5 à 10 ans

\* Matériel de transport : 4 à 5 ans

\* Matériel de bureau : de 1 à 8 ans

\* Matériel informatique : de 1 à 8 ans

\* Mobilier : de 1 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Règles et méthodes comptables

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début de l'exercice	LES ULIS	Augment.	Diminution	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	6 685 344	486 524			7 171 869
- Autres postes immobilisations incorporelles	1 508 802				1 508 802
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 194 146</b>	<b>486 524</b>			<b>8 680 670</b>
- Install. générale agencés divers	1 295 739		27 233		1 322 972
- Matériel de transport	5 200		3 152		8 352
- Matériel bureau informatique et mobilier	865 852		94 235		960 088
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 166 791</b>		<b>124 620</b>		<b>2 291 412</b>
- Autres participations	1 171 182		1 122 000	947 618	345 563
- Prêts et autres immobilisations financières	501 735	3 655	60 907		566 297
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 672 917</b>	<b>3 655</b>	<b>182 907</b>	<b>947 618</b>	<b>911 860</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>12 033 854</b>	<b>490 180</b>	<b>307 527</b>	<b>947 618</b>	<b>11 883 944</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	486 524	124 620	186 562	797 707
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>486 524</b>	<b>124 620</b>	<b>186 562</b>	<b>797 707</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			947 618	947 618
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>947 618</b>	<b>947 618</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents.

Les malis techniques de fusion sont classés en autres immobilisations incorporelles

- Fonds commercial LIBERAL GESTION / COFIEC : 160 768€

- Fonds commercial PRGC : 450 721€

- Fonds commercial ABPR : 56 682€

- Fonds commercial ABPR SY : 132 224€

- la fusion avec la société BDO VRC a généré un mali technique de 656 707€

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Clientèle reçue en apport en 1993			143 889	143 889
Clientèle reçue en apport en 2001			2 286 735	2 286 735
Clientèle achetée en 2002	90 720			90 720
Clientèle reçue en apport en 2003 - TUP ECG			380 452	380 452
Clientèle reçue en apport en 2004 - TUP Val d'Oise			118 758	118 758
Clientèle achetée en Février 2005	15 000			15 000
Clientèle achetée en Décembre 2009	31 330			31 330
Clientèle achetée en Juin 2010	7 288			7 288
Clientèle reçue en apport en 2012 SARL PRGC			341 485	341 485
Clientèle reçue en apport en 2012 SARL BDO ABPR			195 608	195 608
Clientèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY DA			465 885	465 885
Clientèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY SE			1 417 776	1 417 776
Clientèle achetée en 2014	540 000			540 000
Clientèle reçue en apport 2021 - TUP COFIEC			209 465	209 465
Clientèle reçue en apport 2021 - TUP COFIEC			300 000	300 000
Clientèle reçue en apport 2021 - TUP 4EXPERTISE			94 609	94 609
Clientèle reçue en apport 2022 - Fusion BDO VRC			46 344	46 344
Clientèle reçue en apport 2024 - Fusion BDO LES ULI			286 524	286 524
Clientèle reçue en apport 2024 - Fusion 2AS			200 000	200 000
<b>Total</b>	<b>684 338</b>		<b>6 487 530</b>	<b>7 171 868</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS BDO FINANCIAL SERVICES IDF 78000 VERSAILLES	12 600	175 540	100,00	69 843
SAS EVRYENNE D'AUDIT 91140 VILLEJUST	500	21 889	100,00	21 761
SAS ELLIPCE 78000 VERSAILLES	100 000	575 911	99,70	219 119
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	336 900	336 900			
- Participations (détenues entre 10 et 50% )					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 661			5 661
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 661</b>			<b>5 661</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	975 894	55 571		1 031 465
- Matériel de transport	5 200	213		5 413
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	669 749	116 225		785 974
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 650 843</b>	<b>172 009</b>		<b>1 822 852</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 656 504</b>	<b>172 009</b>		<b>1 828 513</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 763 784 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	356 549		356 549
Autres	209 748		209 748
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 559 172	6 640 604	918 568
Autres	1 463 305	1 463 305	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	175 011	175 011	
<b>Total</b>	<b>9 763 784</b>	<b>8 278 919</b>	<b>1 484 865</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	39 689		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Clients - Travaux en cours	969 087
Clients - Factures à établir groupe	827 256
Prov.Charges soc. à recevoir	5 278
Etat - produits à recevoir	34 831
Int courus C/C PM à Recevoir	1 070
<b>Total</b>	<b>1 837 521</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 365 000,00 € décomposé en 214 600 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 07/03/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 257 102
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>1 257 102</b>
Affectations aux réserves	55 342
Distributions	1 201 760
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>1 257 102</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	5 365 000				5 365 000
Primes d'émission	1 767 489				1 767 489
Réserve légale	536 500				536 500
Réserves générales	391 386	55 342	55 342		446 728
Résultat de l'exercice	1 257 102	-1 257 102	1 041 352	1 257 102	1 041 352
<i>Dividendes</i>		1 201 760			
Provisions réglementées	41 008			38 008	3 000
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>9 358 484</b>		<b>1 096 694</b>	<b>1 295 110</b>	<b>9 160 069</b>

### Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	41 008		38 008	3 000
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>41 008</b>		<b>38 008</b>	<b>3 000</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	18 000	30 000	13 000		35 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	521 773	87 661			609 434
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>539 773</b>	<b>117 661</b>	<b>13 000</b>		<b>644 434</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		117 661	13 000		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 365 940 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	356 833	111 599	232 049	13 185
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	391 669	110 841	280 828	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 409 562	1 409 562		
Dettes fiscales et sociales	4 522 896	4 369 802	153 095	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	456 470	456 470		
Produits constatés d'avance	3 228 509	3 228 509		
<b>Total</b>	<b>10 365 940</b>	<b>9 686 782</b>	<b>665 972</b>	<b>13 185</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	224 247			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 €.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	574 117
Fourn.fact.non parvenues groupe	55 222
Int. courus s/emprunts groupe	1 510
Int courus c/c PM à payer	5 695
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	676 036
Personnel - Provision Primes	848 826
Personnel - Provision Intéressement	50 000
Personnel - Provision Participation	85 253
Personnel - Autres charges à payer	74 649
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	301 262
Prov.Charges soc. s/Primes	239 290
Prov.Charges soc. à payer	57 322
Etat - charges à payer	38 659
<b>Total</b>	<b>3 007 840</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	175 011		
<b>Total</b>	<b>175 011</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance Encours	3 228 509		
<b>Total</b>	<b>3 228 509</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Chiffre d'affaires

#### Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
EXPERTISE COMPTABLE	13 816 201
AUDIT	6 608 080
SOCIAL	1 385 390
JURIDIQUE	976 947
CONSEIL	1 124 582
AUTRES	1 194 903
<b>TOTAL</b>	<b>25 106 103</b>

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Résultat financier

	30/09/2024	30/09/2023
Produits financiers de participation	270 361	188 795
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 830	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>272 190</b>	<b>188 795</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 031	19 022
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>19 031</b>	<b>19 022</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>253 159</b>	<b>169 773</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 105	
Rentrées sur créances amorties		13 183
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		40 963
Amortissements dérogatoires		38 008
Autres provisions réglementées sur immobilisations		-38 008
<b>TOTAL</b>	<b>15 105</b>	<b>54 146</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 964 661 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux amortissements dérogatoires	3 000
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
<i>PV Sursis report au 30/09/2001 - ABPR</i>	1 936 102
<i>PV Sursis report au 30/09/2012 - ABPR PARIS</i>	56 681
<i>PV Sursis report au 30/09/2012 - PRGC</i>	450 720
<i>PV Sursis report au 30/09/2002 - APBR</i>	132 224
<i>PV Sursis report au 30/09/2012 - CACG</i>	165 884
<i>PV Sursis report au 30/09/2021 - COFIEC</i>	160 768
<i>PV Sursis report au 30/09/2022 - VRC</i>	656 707
<i>PV Sursis report au 30/09/2024 - BDO LES ULIS</i>	286 524
<i>PV Sursis report au 30/09/2024 - 2AS</i>	200 000
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	<b>4 048 610</b>
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	189 965
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>189 965</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la dette future d'impôt</b>	<b>964 661</b>
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

## Notes sur le compte de résultat

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO IDF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre (méthode de neutralité).

### Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Crédit Impôt Mécénat	-6 377
Impôt sur les sociétés	244 033
<b>TOTAL</b>	<b>237 656</b>

## Autres informations

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS

SIREN : 500492004

Au capital de : 3 687 401 €

Adresse du siège social :  
43-47 Avenue Grande Armée  
75116 PARIS

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :  
609 434 €

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 609 434 €



---

Société de Commissariat aux Comptes inscrite sur la liste nationale  
des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Paris

---

Adresse postale

**Boite Postale 10.105**

95 rue de Lyon  
**89203 AVALLON CEDEX**

Tél. 03 86 34 55 05

[contact@avallon-audit.fr](mailto:contact@avallon-audit.fr)

## **BDO IDF**

SAS au Capital de 5 365 000 euros

*7 Rue du Parc de Clagny*  
**78000 VERSAILLES**

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice Clos le 30 Septembre 2024**

# **BDO IDF**

SAS au capital de 5 365 000 Euros  
Siège social : 7 Rue du Parc de Clagny  
78000 VERSAILLES

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** *Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle* Du 25 Mars 2025

### **Comptes Annuels – Exercice Clos le 30 Septembre 2024**

Aux actionnaires de la société BDO IDF

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO IDF relatifs à l'exercice clos le 30 Septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions légales de l'article L 821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relative à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne :

- Le fonds commercial et le mali technique de fusion afférant à cet actif sous-jacent, dont les montants nets figurant au bilan au 30 Septembre 2024 s'établissent à 8 628 970 euros font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations incorporelles » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.  
Nos travaux ont consisté à :
  - apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
  - à revoir les calculs effectués par la société,
  - à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques.**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Avallon,  
Le 4 Mars 2025



#### **AVALLON AUDIT (A2)**

Représentée par

**Christelle CARRE**

*Commissaire aux Comptes*

*Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes  
rattachée à la CRCC de Paris*

## ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Septembre 2024

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Compte de résultat

	30/09/2024	30/09/2023	Abx. (M)	Abx. (%)
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	25 106 103	23 113 558	1 992 545	8,62
Production vendue (services)	25 106 103	23 113 558	1 992 545	8,62
Chiffre d'affaires net	240 380	247 946	-7 566	-3,05
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracom.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée	201 927	157 500	44 427	28,21
Subventions d'exploitation	990 673	924 138	66 535	7,20
Reprises sur provisions (à amort.), tsf charges	4 450	1 689	2 761	163,51
Autres produits	28 303 153	24 198 885	2 106 268	8,70
<b>Total produits d'exploitation (1)</b>				
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvis				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	8 864 951	7 781 067	1 073 884	13,78
Achats matières premières et autres approvis	321 069	365 063	-43 974	-12,05
Impôts, taxes et versements assimilés	10 253 999	9 578 067	675 932	7,06
Salaires et traitements	4 625 779	4 183 185	442 594	10,58
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	172 009	186 587	5 422	3,25
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	696 058	346 202	349 856	101,06
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	117 661	60 030	57 631	96,00
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	179 548	86 543	93 006	107,47
Autres charges	25 231 004	22 576 743	2 654 360	11,76
<b>Total charges d'exploitation (2)</b>				
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (1-II)</b>	1 072 060	1 620 142	-548 082	-33,83
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)	270 361	188 795	81 566	43,20
D'autres valeurs mobilières et créances actif fm	1 830		1 830	
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciat. et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de pl				
<b>Total produits financiers (IV)</b>	272 190	188 795	83 395	44,17
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilés (4)	19 031	19 022	9	0,05
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
<b>Total charges financières (VI)</b>	19 031	19 022	9	0,05
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	253 159	169 773	83 387	49,12
<b>RESULTAT COURANT avant impôt</b>	1 325 219	1 789 915	-464 695	-25,96

## Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023	Abx. (M)	Abx. (%)
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion	54 146	35 502	18 645	52,52
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	54 146	35 502	18 645	52,52
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	15 105	196	14 909	NS
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	15 105	376	14 728	NS
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	39 042	35 125	3 917	11,15
Participation des salariés aux résultats (IX)	85 253	177 845	-92 592	-52,06
Impôts sur les bénéfices (X)	237 656	390 093	-152 437	-39,08
<b>Total des produits: (I)+(II)+(V)+(VI)</b>	26 629 490	24 421 181	2 208 309	9,04
<b>Total des charges: (III)+(IV)+(VII)+(X)+(XI)</b>	25 588 138	23 184 079	2 424 059	10,46
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	1 041 352	1 257 102	-215 750	-17,16
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	269 839	188 794	81 045	42,93
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	12 576	15 430	-2 854	-18,50

95 rue de Lyon 89200 AVALLON  
Tél 03.86.34.55.05

**AVALLON AUDIT A2**  
Société de commissariat aux comptes  
Insrite auprès de la compagnie de PARIS  
SAS au capital de 5.000 Euros  
823 424 809 RCS Audeire

**AVALLON AUDIT A2**

Société de commissariat aux comptes  
Inscrite auprès de la compagnie de PARIS  
SAS au capital de 5.000 Euros  
823 424 809 RCS Auxerre  
95 rue de Lyon 89200 AVALLON  
Tél 03.86.34.55.05

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net	Net
			30/09/2024	30/09/2023
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORABLES</b>				
Frais de établissement			305	305
Frais de recherche et de développement	5 966	5 661	305	305
Concessions, brev. licences, logiciels, droits & val. similaires	7 171 869	7 171 869	6 685 344	6 685 344
Fonds commercial (1)	1 502 836	1 502 836	1 502 836	1 502 836
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 291 412	1 822 852	468 560	515 948
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)	345 563		345 563	1 171 182
Autres participations				
Créances rattachées aux participations	356 549		356 549	316 860
Autres titres immobilisés	209 748		209 748	184 875
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>11 883 943</b>	<b>1 828 513</b>	<b>10 055 430</b>	<b>10 377 350</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Créances (3)	7 559 172	765 473	6 793 699	5 668 706
Clients et comptes rattachés	1 463 305		1 463 305	794 755
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 682 998		1 682 998	2 268 418
Disponibilités	175 011		175 011	178 617
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>10 880 486</b>	<b>765 473</b>	<b>10 115 012</b>	<b>9 110 497</b>
Frais d'émission d'emprunt à titiler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 764 429</b>	<b>2 593 986</b>	<b>20 170 442</b>	<b>19 487 846</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			918 568	627 050

## Bilan passif

**AVALLON AUDIT A2**  
Société de commissariat aux comptes  
Inscrite auprès de la Compagnie de PARIS  
SAS au capital de 5.000 Euros  
95 rue de Lyon 89200 AVALLON  
Tél 03.86.34.55.05

	30/09/2024	30/09/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	5 365 000	5 365 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 767 489	1 767 489
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	536 500	536 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	446 728	391 386
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>1 041 352</b>	<b>1 257 102</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 000	41 008
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>9 160 069</b>	<b>9 358 484</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	35 000	18 000
Provisions pour charges	609 434	521 773
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>644 434</b>	<b>539 773</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	356 833	273 424
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	812 043	528 537
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 409 582	1 648 309
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 522 896	4 265 352
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 096	22 318
Autres dettes	3 228 509	42 193
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>10 385 940</b>	<b>9 589 583</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 170 442</b>	<b>19 487 846</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	679 157	669 347
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 686 782	8 920 242
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

**AVALLON AUDIT A2**  
Société de commissariat aux comptes  
Inscrite auprès de la Compagnie de PARIS  
SAS au capital de 5 000 Euros  
823 404 805 RCS Auxerre  
95 rue de Lyon 89200 AVALLON  
Tél 03.86.34.55.05

## /// Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

La société BDO LES ULIS Siren 443292198 a fait l'objet d'une fusion en date du 31 janvier 2024 à minuit au niveau juridique avec la société BDO IDF aux conditions définies aux articles L.236-1 et suivants du code de commerce. Cette fusion est soumise au régime de la fusion simplifiée prévue à l'article L236\_11 du code de commerce. Conformément aux dispositions de l'article L236\_4 du code de commerce, la fusion a un effet rétroactif sur le plan comptable et fiscal au 1er octobre 2023

## Annexe

**AVALLON AUDIT A2**  
Société de commissariat aux comptes  
Inscrite auprès de la compagnie de PARIS  
SAS au capital de 5.000 Euros  
823 424 809 RCS Auxerre  
95 rue de Lyon 89200 AVALLON  
Tél 03.86.34.55.05

**AVALLON AUDIT A2**

Société de commissariat aux comptes  
Inscrite auprès de la commission de PARIS  
SAS au capital de 5.000 Euros  
823 424 695 RCS Auxerre  
95 rue de Lyon 89200 AVALLON  
Tél 03.86.34.55.05

## ■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO IDF

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 20 170 442 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 041 352 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## ■ Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Concessions, logiciels et brevets :  
1 an
- Installations générales, agencements et aménagements divers : de 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : de 1 à 8 ans
- Matériel informatique : de 1 à 8 ans
- Mobilier : de 1 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

**AVALLON AUDIT A2**

Société de Commissariat aux comptes  
inscrite auprès de la compagnie de PARIS  
SAS au capital de 5.000 Euros  
823 424 809 RCS Auxerre

95 rue de Lyon 89200 AVALLON  
Tél 03.86.34.55.05

**AVALLON AUDIT A2**  
Société de commissariat aux comptes  
Inscrite auprès de la compagnie de PARIS  
SAS au capital de 5,000 Euros  
812 474 604 RCS Alpes  
95 rue de Lyon 09000 AVALLON  
Tél 03.86.34.55.05

## Notes sur le bilan

### Règles et méthodes comptables

**Frais d'émission des emprunts**  
Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

**AVALLON AUDIT A2**  
Société de commissariat aux comptes  
SAS au capital de 5.000 Euros  
823 424 809 RCS Auxerre  
95 rue de Lyon 89200 AVALLON  
Tél 03.86.34.55.05

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début de l'exercice	LES ULIS	Augment.	Diminution	A la fin de l'exercice
- Fonds commercial	6 685 344	486 524			7 171 868
- Autres postes immobilisations incorporelles	1 508 802				1 508 802
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 194 146</b>	<b>486 524</b>			<b>8 680 670</b>
- Install. générale agencés divers	1 295 739		27 233		1 322 972
- Matériel de transport	5 200		3 152		8 352
- Matériel bureau informatique et mobilier	865 852		94 235		960 086
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 166 791</b>		<b>124 620</b>		<b>2 291 412</b>
- Autres participations	1 171 182		1 122 000	947 618	345 563
- Prêts et autres immobilisations financières	501 735	3 655	60 907		566 297
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 672 917</b>	<b>3 655</b>	<b>182 907</b>	<b>947 618</b>	<b>911 860</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>12 033 854</b>	<b>490 180</b>	<b>307 527</b>	<b>947 618</b>	<b>11 883 944</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	486 524	124 620	186 562	797 707
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>486 524</b>	<b>124 620</b>	<b>186 562</b>	<b>797 707</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			947 618	947 618
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>947 618</b>	<b>947 618</b>

**AVALLON AUDIT A2**

Société de conseil en gestion et en comptes

Inscrite auprès de la cour des comptes de PARIS

SAS au capital de 5.000 Euros

823 424 808 RCS Auxerre

95 rue de Lyon 89200 AVALLON

Tél 03.86.34.55.05

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

Dans le cadre de la première application du règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifiant le règlement n°2014-03 de l'autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général, le mali technique de fusion inscrit au bilan à l'ouverture au poste fonds commercial, a été affecté aux actifs sous-jacents.

Les malis techniques de fusion sont classés en autres immobilisations incorporelles

- Fonds commercial LIBERAL GESTION / COFIEC : 160 768€
- Fonds commercial PRGC : 450 721€
- Fonds commercial ABPR : 56 682€
- Fonds commercial ABPR SY : 132 224€

- la fusion avec la société BDO VRC a généré un mali technique de 656 707€

Fonds commercial

	Achètés	Révalués	Reçus en apport	Global
Cliantèle reçue en apport en 1993			143 889	143 889
Cliantèle reçue en apport en 2001			2 288 735	2 288 735
Cliantèle achetée en 2002	90 720		90 720	90 720
Cliantèle reçue en apport en 2003 - TUP ECG			380 452	380 452
Cliantèle reçue en apport en 2004 - TUP Val d'Osè			118 758	118 758
Cliantèle achetée en Février 2005	15 000		15 000	15 000
Cliantèle achetée en Décembre 2009	31 330		31 330	31 330
Cliantèle achetée en Juin 2010	7 288		7 288	7 288
Cliantèle reçue en apport en 2012 SARL PRGC			341 485	341 485
Cliantèle reçue en apport en 2012 SARL BDO ABPR			195 608	195 608
Cliantèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY DA			465 885	465 885
Cliantèle reçue en apport en 2013 SARL BDO SY SE			1 417 776	1 417 776
Cliantèle achetée en 2014	540 000		540 000	540 000
Cliantèle reçue en apport 2021 - TUP COFIEC			209 465	209 465
Cliantèle reçue en apport 2021 - TUP COFIEC			300 000	300 000
Cliantèle reçue en apport 2021 - TUP 4EXPERTISE			94 609	94 609
Cliantèle reçue en apport 2022 - Fusion BDO VRC			46 344	46 344
Cliantèle reçue en apport 2024 - Fusion BDO LES ULI			286 524	286 524
Cliantèle reçue en apport 2024 - Fusion 2AS			200 000	200 000
<b>Total</b>	<b>684 338</b>		<b>6 487 530</b>	<b>7 171 868</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que la capitaux)	Quota-part du capital détenue	Resultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS BDO FINANCIAL SERVICES IDF 78000 VERSAILLES	12 600	175 540	100,00	69 843
SAS EYVENNE D'AUDIT 91140 VILLEJUST	500	21 889	100,00	21 761
SAS ELLIPCE 78000 VERSAILLES	100 000	575 911	99,70	219 119
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Capitaux et avoirs	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	336 900	336 900			
- Participations (détenues entre 10 et 50% )					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

**AVALLON AUDIT A2**  
 Société de commissariat aux comptes  
 Insrite auprès de la compagnie de PARIS  
 SAS au capital de 5.000 Euros  
 823 424 809 RCS Auxerre  
 95 rue de Lyon 89200 AVALLON  
 Tél:03.86.34.55.05



## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	5 661			5 661
- Fonds commercial	5 661			5 661
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur soi propre				
- Constructions sur soi d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	975 894	55 571		1 031 465
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	5 200	213		5 413
- Matériel de transport	669 749	116 225		785 974
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 650 843</b>	<b>172 009</b>		<b>1 822 852</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 656 504</b>	<b>172 009</b>		<b>1 828 513</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 763 784 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	356 549		356 549
Autres	209 748		209 748
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 559 172	6 640 604	918 568
Autres	1 463 305	1 463 305	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	175 011	175 011	
<b>Total</b>	<b>9 763 784</b>	<b>8 278 919</b>	<b>1 484 865</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	39 689		

## Produits à recevoir

## AVALLON AUDIT A2

Société de commissariat aux comptes  
Inscrite auprès de la compagnie de PARIS

SAS au capital de 30.000 Euros

823 424 809 RCS AUXERRE

95 rue de Lyon 89200 AVALLON

Tél 03.86.34.55.05

Clients - Travaux en cours  
Clients - Factures à établir groupe  
Prov.Charges soc. à recevoir  
Etat - produits à recevoir  
Int courus C/C PM à Recevoir

	Montant
Clients - Travaux en cours	969 087
Clients - Factures à établir groupe	827 256
Prov.Charges soc. à recevoir	5 278
Etat - produits à recevoir	34 831
Int courus C/C PM à Recevoir	1 070
<b>Total</b>	<b>1 837 521</b>

**AVILLON AUDET A2**

Société de commissariat aux comptes  
Inscrite auprès de la Compagnie de PARIS  
SAS au capital de 5.000 Euros  
823 424 909 RCS Auxerre  
95 rue de Lyon 89300 AVILLON  
Tél 03.56.34.35.05

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 365 000,00 € décomposé en 214 600 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

## Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 07/03/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 257 102
Résultat de l'exercice précédent	
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>1 257 102</b>
Affectations aux réserves	55 342
Distributions	1 201 760
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
<b>Total des affectations</b>	<b>1 257 102</b>

**AVALLON AUDIT A2**

Société de commissariat aux comptes  
Inscrite auprès de la compagnie de PARIS  
SAS au capital de 5.000 Euros  
823 424 809 RCS-Alsace

95 rue de Lyon 69200 AVALLON  
Tél 03.85.34.55.05

## Notes sur le bilan

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	5 365 000				5 365 000
Primes d'émission	1 767 489				1 767 489
Réserve légale	536 500				536 500
Réserves générales	391 386	55 342	55 342		446 728
Résultat de l'exercice	1 257 102	-1 257 102	1 041 352	1 257 102	1 041 352
Dividendes		1 201 760			
Provisions réglementées	41 008			38 008	3 000
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>9 358 484</b>		<b>1 096 694</b>	<b>1 295 110</b>	<b>9 160 069</b>

## Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Rapprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	41 008		38 008	3 000
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
<b>Total</b>	<b>41 008</b>		<b>38 008</b>	<b>3 000</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				



## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	18 000	30 000	13 000		35 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	521 773	87 661			609 434
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>539 773</b>	<b>117 661</b>	<b>13 000</b>		<b>644 434</b>
<b>Repartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		117 661	13 000		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 365 940 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :	356 833	111 599	232 049	13 185
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	391 669	110 841	280 828	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 409 562	1 409 562		
Dettes fiscales et sociales	4 522 896	4 369 802	153 095	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	456 470	456 470		
Produits constatés d'avance	3 228 509	3 228 509		
<b>Total</b>	<b>10 365 940</b>	<b>9 686 782</b>	<b>665 972</b>	<b>13 185</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	224 247			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 €.



## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	574 117
Fourn.fact.non parvenues groupe	55 222
Int. courus s'empunts groupe	1 510
Int courus c/c PM à payer	5 695
Personnel - Prov.CP.RTT.13àMois	676 036
Personnel - Provision Primes	848 826
Personnel - Provision Intéressement	50 000
Personnel - Provision Participation	85 253
Personnel - Autres charges à payer	74 649
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13àMois	301 262
Prov.Charges soc. s/Primes	239 290
Prov.Charges soc. à payer	57 322
Elat - charges à payer	38 659
<b>Total</b>	<b>3 007 840</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	175 011		
<b>Total</b>	<b>175 011</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance Encours	3 228 509		
<b>Total</b>	<b>3 228 509</b>		

## Notes sur le compte de résultat

## Chiffre d'affaires

## Répartition par secteur d'activité

	30/09/2024
<b>AVALLON AUDIT A2</b>	
Société de commissariat aux comptes	
Inscrite auprès de la compagnie de PARIS	
SAS au capital de 5,000 Euros	
823 424 889 RCS Auvergne	
05 rue de Lyon 69200 AVALLON	
1 81 03 00 71 33 33	
EXPERTISE COMPTABLE	13 816 201
AUDIT	6 608 080
SOCIAL	1 385 390
JURIDIQUE	976 947
CONSEIL	1 124 582
AUTRES	1 194 903
<b>TOTAL</b>	<b>25 106 103</b>

## Charges et produits d'exploitation et financiers

## Résultat financier

	30/09/2024	30/09/2023
Produits financiers de participation	270 361	188 795
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 830	
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>272 190</b>	<b>188 795</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	19 031	19 022
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>19 031</b>	<b>19 022</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>253 159</b>	<b>169 773</b>



## Notes sur le compte de résultat

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

##### Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		13 183
Rentrées sur créances amorties	15 105	40 963
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		38 008
Amortissements dérogatoires		-38 008
Autres provisions réglementées sur immobilisations		
<b>TOTAL</b>	<b>15 105</b>	<b>54 146</b>

### Résultat et impôts sur les bénéfices

## Notes sur le compte de résultat

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 964 661 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
<b>Accroissements de la dette future d'impôt</b>	<b>3 000</b>
Liés aux amortissements dérogatoires	1 936 102
Liés aux provisions pour hausse des prix	56 681
Liés aux plus-values à réintégrer	450 720
Liés à d'autres éléments	132 224
PV Sursis report au 30/09/2001 - ABPR	165 884
PV Sursis report au 30/09/2012 - ABPR PARIS	160 768
PV Sursis report au 30/09/2012 - PRGC	656 707
PV Sursis report au 30/09/2002 - APBR	286 524
PV Sursis report au 30/09/2012 - CACG	200 000
PV Sursis report au 30/09/2021 - COFIEC	
PV Sursis report au 30/09/2022 - VRC	
PV Sursis report au 30/09/2024 - BDO LES ULIS	
PV Sursis report au 30/09/2024 - 2AS	
<b>A. Total des bases concourant à augmenter la dette future</b>	<b>4 048 610</b>
<b>Allègements de la dette future d'impôt</b>	
Liés aux provisions pour congés payés	189 965
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
<b>B. Total des bases concourant à diminuer la dette future</b>	<b>189 965</b>
<b>C. Déficits reportables</b>	
<b>D. Moins-values à long terme</b>	
<b>Estimation du montant de la dette future d'impôt</b>	<b>964 661</b>
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale



## Notes sur le compte de résultat

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2013, la société SAS BDO IDF est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés du groupe est réparti entre les différentes filiales en fonction de leur résultat propre (méthode de neutralité).

### Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Crédit Impôt Mécanat	-6 377
Impôt sur les sociétés	244 033
<b>TOTAL</b>	<b>237 656</b>

## Autres informations

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BDO FRANCE

Forme : SAS

SIREN : 500492004

Au capital de : 3 687 401 €

Adresse du siège social :

43-47 Avenue Grande Armée  
75116 PARIS

**AVALLON AUDIT A2**  
Société de droit français au capital de 500 000 €  
Immatriculée au registre de la Compagnie de Paris  
SAS au capital de 500 000 Euros  
823-424 809 RCS Auvergne  
95 rue de Lyon 89200 AVALLON  
Tél 03.86.34.55.05

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :  
609 434 €

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 609 434 €

